



# AIDE-MÉMOIRE

des conditions d'admission au poste vacant

## de salarié (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour son service conciergerie

### Missions:

- Tous travaux dans le domaine de conciergerie/écoles/bâtiments communaux;
- Planification des horaires;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service régie communal;
- Le candidat est tenu de travailler suivant un horaire irrégulier. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.
- Le candidat s'engage à habiter le logement de service indiqué par l'employeur. Les détails de la location seront réglés par un contrat de bail;

### Profil:

- Être détenteur d'un DAP/CATP dans le métier de l'électricien ou similaire;
- Une expérience professionnelle confirmée de minimum 3 années;
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B (permis C peut constituer un avantage);
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
- Posséder une bonne maîtrise des outils informatiques usuels.

### Carrière / Statut:

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

### Divers:

- Le cas échéant, le/la candidat(e) devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

### Documentation:

- Demande écrite avec précision du poste brigüée;
- Extrait récent de l'acte de naissance;
- Extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n° 3);
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente;
- Copie des diplômes;
- Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service de régie communal (Tel. 325023-320 ).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collège des bourgmestres et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch pour le **3 mai 2024 au plus tard**:

Mersch, le 13 avril 2024  
le collège des bourgmestre et échevins  
Michel Malherbe, bourgmestre  
Abby Toussaint, échevin



Henri Krier, échevin  
Michel Reiland, échevin